

## SEANCE DU 08 AVRIL 2021

NOM	PRENOM	PRESENT(E)	ABSENTE(E)	EXCUSE(E)	DONNANT POUVOIR A
LEVOIR	Jean	X			
CUVILLIER	Jean-Michel	X			
CHAOUALI	Amina	X			
BONNELIER	Benoît	X			
DUTKA	Maryline	X			
BRUYANNT	Aurélien	X			
CARAVAS	Clément	X			
LAUDE	Florence			X	A Mme Amina CHAOUALI
LEMOINE	Romain	X			
MAQUAIRE	Claudine	X			
MARLOT-MATHIAS	Jessica			X	A M. Laurent MARLOT-MATHIAS
MARLOT-MATHIAS	Laurent	X			
RISE	Isabelle			X	A M. Jean LEVOIR
SCOMBART	Jean-François	X			
VIGREUX	Aurore	X			

M. le Maire demande aux membres présents l'autorisation d'ajouter une délibération sur le vote du taux des taxes 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

**2021-19 NOMINATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE**

Monsieur le Maire, rappelle qu'il faut désigner un président de séance pour le vote du compte Administratif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer M. Romain LEMOINE, comme président de séance.

**2019- 24 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

M. LEMOINE présente les résultats du compte Administratif 2020, dressé par M. LEVOIR. qui est absent de la réunion. Les résultats se résument ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXEDENT
Résultat reportés		42224.42		48467.38		90691.8
Opér de l'exercice	826404.17	957568.93	1140859.33	190132.26	1967263.50	1147701.19
Totaux	826404.17	999793.35	1140859.33	238599.64	1967263.50	1238392.99
Résultat clôture		173389.18	902259.69		902259.69	173389.18

Après en avoir délibéré, le Conseil, par 14 voix pour, déclare que le compte Administratif 2020 dressé par le Maire, visé et vérifié par le percepteur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**2021-20 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020**

Le Maire présente les résultats du compte de gestion 2020, dressé par le Receveur. Les résultats se résument ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXEDENT
Résultat reportés		42224.42		48467.38		90691.8
Opér de l'exercice	826404.17	957568.93	1140859.33	190132.26	1967263.50	1147701.19
Totaux	826404.17	999793.35	1140859.33	238599.64	1967263.50	1238392.99
Résultat clôture		173389.18	902259.69		902259.69	173389.18

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité déclare que le compte de Gestion 2020 dressé par le Receveur, visé et vérifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**2021- 21 AFFECTATION DU RESULTAT 2020 SUR 2021**

M. Le Maire constate un excédent de financement au compte 001 : investissement recettes au BP 2020 de la somme de 902 259.69 €. Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 173 389.18 € au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté BP. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide d'affecter le résultat ci-dessus.

**2021-22 VOTE DES TAUX FISCAUX A APLLIQUER EN 2021**

M. Le Maire précise qu'il faut prendre une décision sur le taux des taxes pour l'année 2021. Il propose de ne pas augmenter les taxes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- 1) Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 56 %, 2) Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 35.46 %.

**2021- 23 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Budget communal 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le budget 2021 tant en recettes qu'en dépenses

En fonctionnement 1 070 768 € En Investissement 3 914 477 €